

Jik An Bout

Journal en ligne des Comités Populaires. Responsable de publication : Jean ABAUL
Contact : 0696 41 41 32 | Chemin Vimbert – Lotissement La Haut - 97215 Rivière-Salée. | cncpmartinique@gmail.com



N° 220 - 10 JUILLET 2024

EDITORIAL

PARLONS D'INGERENCE !



Le putschiste Guaidó caché dans l'ambassade de France au Venezuela (juin 2020)

Le 24 juillet dernier, le Conseil constitutionnel français a validé une « Loi sur les ingérences étrangères en France ». Celle-ci « prévoit la mise en place auprès de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP) d'un registre numérique des activités d'influence étrangère. Ce registre recensera, après déclaration auprès de la Haute autorité, les activités des personnes agissant pour le compte d'un "mandant étranger" : puissances ou entités étrangères ou partis ou groupes politiques étrangers hors Union Européenne. Ces activités devront avoir pour but d'influer sur la décision publique (notamment la fabrique de la loi) ou sur la conduite des politiques publiques, y compris sur la politique européenne ou étrangère de la France *1 ». « Les personnes qui refuseraient de transmettre à la HATVP des informations (sur leur identité, leurs actions d'influence, les personnes approchées...) risqueront trois ans de prison et 45.000 euros d'amende. Les peines prévues pour les personnes morales sont plus lourdes : 225.000 euros d'amende, interdiction de percevoir une aide publique... ».

Lire la suite en page 2

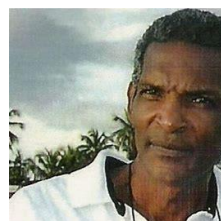
BILLET DU CNCP



**Mobilisons-nous
pour défendre
Radio APAL**

A lire en page 4

PAROLE A



Antoine MAXIME

A lire en page 7

FOK SAV SA



**Création de la
Confédération AES**

A lire en page 9

INITIATIVES ALTERNATIVES



**Bilan de la sortie traditionnelle
du CNCP le 14 juillet,
Domaine des Émeraudes –
Morne Rouge**

A lire en page 11

PARLONS D'INGERENCE !

Nous montrerons dans l'article qui va suivre que cette loi relève du processus de fascisation des régimes occidentaux et que, dans le cas de la France, elle vise surtout à museler les peuples qu'elle maintient sous domination coloniale.

En premier lieu, il nous semble opportun de rafraîchir la mémoire de chacun.

Quand, en 2012, le président Vladimir Poutine a signé une série de lois qui permettent de désigner comme "agents de l'étranger" tout individu qui s'engage en politique - au sens large du terme - et qui reçoit des financements étrangers, quand le Parlement Russe a adopté une loi, en décembre 2019, stipulant que tout individu bénéficiant d'un financement étranger et créant ou distribuant des publications pour un média pouvait être désigné comme un "agent de l'étranger" *², la levée de bouclier a été quasi unanime. La FIDH, (Fédération Internationale des Droits de l'Homme) est montée au créneau pour en dénoncer les dangers.

Quand, le 3 juin 2024, en Géorgie, a été promulguée une loi imposant à toute organisation recevant plus de 20 % de son financement de l'étranger de s'enregistrer comme « *poursuivant les intérêts d'une puissance étrangère* », celle-ci a été accusée de vouloir « *réduire au silence la société civile* » « *sous couvert de transparence* », l'Occident, uni, a dénoncé son caractère totalitaire, soutenant pleinement

les manifestations des opposants à cette loi.

Aujourd'hui, c'est au tour de la « *très démocratique République Française* » d'imposer sa « *Loi sur les ingérences étrangères en France* ». Le registre de contrôle mis en place s'aligne sur le « *Foreign Propagandists Registration Act (FARA)* » des USA et sur le « *Foreign Influence Registration Scheme (FIRS)* » du Royaume UNI. C'est une société totalitaire qui est en train d'être mise en place par les impérialistes occidentaux. Cette loi se place dans le prolongement de toutes celles, liberticides, qui ont été votées au prétexte de lutter contre le terrorisme, le séparatisme, le communautarisme ou la pandémie de COVID.

Les sombres desseins du Pouvoir Colonial Français

Présentant les rapports parlementaires préparatoires au texte de loi, l'article déjà cité de « *Vie Publique* » indique que : « *Pour les auteurs du texte, le statut de grande puissance de la France l'expose à des agressions ou tentatives de déstabilisations protéiformes émanant de l'étranger. Les outils qui existent aujourd'hui pour les contrer, bien qu'efficaces, demeurent parfois insuffisants au regard de l'intensification de la menace que font peser les ingérences étrangères sur l'exercice de la souveraineté nationale. C'est pourquoi, de nouveaux dispositifs sont proposés.* » En l'occurrence, il s'agit bien pour l'impérialisme

français de se donner les moyens de maintenir son hégémonie dans les territoires dominés.



Les effets pervers de la « *Loi sur les ingérences étrangères* » se sont vite révélés à l'occasion des rencontres du GIB*³ et du « *Congrès des Colonies Françaises* » qui se sont tenus en Azerbaïdjan. Ainsi, en vertu de celle-ci, le président de Polynésie, Moetai Brotherson, Jean-Jacob Bicep, ancien eurodéputé vert et actuel président de l'UPLG, le député guyanais Jean-Victor Castor, Francis Carole, chef de file du PALIMA, pourraient être passibles de 45.000 euros d'amende et de trois ans de prison en refusant de s'inscrire au « *Répertoire numérique des représentants d'intérêts agissant pour le compte d'un mandant étranger* » et en refusant de faire des rapports sur leurs activités. Avec DARMANIN, tous les adeptes de la domination coloniale et du suprémacisme occidental, doivent se frotter les mains. Mais, ils ont bien tort de se réjouir car aucune loi ne pourra endiguer le mouvement de libération des dernières colonies françaises.



Il ne saurait être question pour les vrais combattants de la libération nationale d'accepter une quelconque injonction venant du Pouvoir colonial. Tous sauront se mobiliser pour combattre toute forme de répression visant nos compatriotes et les militants de nos Peuples frères.

Quel cynisme ! Quelle hypocrisie ! Des professionnels de l'ingérence, de la subversion et de l'interventionnisme venant donner des leçons de non-ingérence !

La première photo illustrant cet article est là pour nous rappeler l'ingérence de la France au Venezuela. On y voit Guaidó, le chef de la subversion (que par ailleurs on a vu poser bras-dessus bras-dessous avec des trafiquants de drogue), réfugié à l'Ambassade française. La liste des ingérences et des interventions perpétrés par la France, au mépris du droit international, serait trop longue à citer. Contentons-nous de parler des armes parachutées aux insurgés en Libye et qui se retrouveront entre les mains de terroristes dans toute la région ou encore du kidnapping de Laurent BAGBO en Côte d'Ivoire. Aux côtés de ses comparses occidentaux de la dite « communauté internationale », et en vertu de lois extra territoriales qu'ils imposent au reste du monde, les impérialistes français acceptent ou pas les résultats des élections qui se sont déroulées hors de leurs frontières, jugent et condamnent des Présidents

Africains, imposent des sanctions illégales à des États souverains, etc...

Dans le même temps, la France piétine allègrement le DROIT INTERNATIONAL, en accaparant l'île comorienne de Mayotte, en entravant le processus d'autodétermination du Peuple Kanak, et en renforçant son emprise sur ses dernières colonies.

Et puis, ces gens-là s'imaginent que les Peuples en lutte pour leur libération accepteront qu'ils interviennent dans leurs choix tactiques !



La Conférence de Bandung, ou "Conférence du tiers monde", en 1955, réunit 29 pays africains et asiatiques, en vue de former une union des pays décolonisés.

En tout cas, nous défendons notre droit à utiliser les contradictions entre la France et ses adversaires pour populariser notre cause. Bien entendu, nous restons absolument lucides quant aux intentions de ceux qui nous offrent leur soutien et nous entendons nous appuyer d'abord sur la solidarité internationaliste des mouvements populaires ainsi que celle des

gouvernements anti-impérialistes et progressistes. C'est la raison pour laquelle, le CNCP, qui était déjà partie prenante de l'Assemblée des Peuples de la Caraïbe (APC), de ALBA Movimientos, et du Forum de Sao Paulo, ne fait pas partie du GIB. Toutefois, nous sommes convaincus que les différentes démarches empruntées pour populariser notre cause et développer la solidarité de lutte entre les Peuples colonisés par la France, peuvent être complémentaires et donc salutaires.

Pour conclure cet article, nous voulons insister sur le point suivant : Le travail de popularisation de notre lutte de libération sur le front international est absolument indispensable, mais il resterait vain, s'il n'était pas l'expression d'une volonté populaire permise par la conscientisation et l'organisation des masses. Aussi, dans le contexte actuel de confrontation, nous paraît-il essentiel de renforcer le travail militant sur le terrain pour faire en sorte que notre Peuple soit réellement acteur de son histoire.

*¹ Source : vie-publique.fr)

*² Selon cette loi, les citoyens qui s'engagent en politique et reçoivent des fonds de l'étranger devront d'eux-mêmes demander le statut d'"agent de l'étranger" auprès du ministère russe de la Justice et rendre compte régulièrement de leurs activités. Dans le cas contraire, ils risquent des amendes ou des peines de prison pouvant aller jusqu'à 5 ans.

*³ GIB : Groupe d'Initiative de Bakou.

PAWOL FONDOK

« La propagande est à la démocratie ce que la matraque est à la tyrannie. »

Noam Chomsky





MOBILISONS-NOUS POUR DEFENDRE RADIO APAL

Le mercredi 31 juillet 2024, des fondateurs de Radio APAL, des membres cotisants à l'ADECOPA (Association pour le Développement de la Communication à la Base assurant la gestion de Radio APAL) et des sympathisants se sont réunis à la salle Yvon ROISIER de DUCOS, pour discuter des dispositions à prendre pour que « Radio Pèp-la » ne soit pas fermée. Une motion a été votée à l'unanimité par les 63 présents pour exprimer l'engagement de tous à se mobiliser dans ce but. Nous reprenons ci-dessous la tribune publiée par quatre membres fondateurs et animateurs de la radio ainsi que le texte de la motion adoptée le 31 juillet.



L'HISTOIRE DE RADIO APAL

D'UNE INITIATIVE REVOLUTIONNAIRE A LA LIQUIDATION 18 JUILLET 2024

Nombreux sont les compatriotes qui se sont tournés vers nous pour nous exprimer leur sympathie en apprenant la nouvelle de la fermeture de Radio APAL. Certains ignoraient jusqu'à ce jour, que nous, cofondateurs de la radio, en avons été illégalement écartés. Nous ne saurions rester silencieux devant la disparition de ce qui a été une arme décisive dans la lutte de notre peuple pour son émancipation. Notre devoir de transmission nous impose de porter à la connaissance de tous et de toutes ce qui a été une véritable épopée militante.

Nous étions en 1981, quand les membres du Groupe d'Action Prolétarien ont décidé de se doter d'outils leur permettant, d'une part, de combattre les médias du système, d'autre part, de renforcer leur propagande révolutionnaire et leur travail de conscientisation en direction de notre Peuple. En Janvier naissait le journal «Asé Pléré An Nou Lité» et le 6 décembre, à 18 heures, Radio APAL lançait sa première émission avec la diffusion de « l'Internationale ». C'était une radio complètement illégale.



Cet acte historique traduisait notre volonté de rupture, notre choix de prendre nos responsabilités et d'opposer au pouvoir colonial notre droit à l'expression. Radio APAL n'est pas concernée par la libération des ondes permise, plus tard, avec l'arrivée de François Mitterrand à la Présidence de la République Française.

Sa mise en œuvre s'appuyait sur le principe de compter sur nos propres forces. L'intégralité des sommes nécessaires à l'achat du matériel et au fonctionnement venait de la contribution volontaire des militants et sympathisants. Des centaines d'ouvriers agricoles ont cotisé pour l'acquisition de l'émetteur. Nous ne comptions ni sur les subventions, ni sur la publicité. Ce sont des dizaines de militants bénévoles qui se relayaient pour assurer la réalisation des émissions.

Nous avons été confrontés à des tentatives d'intervention des forces de répression qui ont avorté grâce à la mobilisation des militants autour du studio. Le Pouvoir savait qu'une intervention risquerait d'avoir des conséquences imprévisibles. Une invitation nous a été faite par Michèle COTTA lors d'une réunion à la Préfecture où étaient conviées toutes les « radios libres ». Cette présidente de la « Haute Autorité de la Communication Audio-visuelle » s'est adressée aux « représentants de radios illégales qui étaient dans la salle », pour leur suggérer de déposer un dossier de demande de fréquence assurant qu'une réponse positive suivrait. Radio APAL ne s'est pas exécutée.

Ce n'est que de nombreuses années plus tard que notre organisation a décidé de créer l'ADECOBA (Association pour le développement de la Communication à la Base) parce qu'elle estimait alors que le gouvernement n'était plus en capacité d'effacer Radio APAL du paysage. Elle pouvait ainsi accéder aux fonds publics et gérer une publicité, strictement réservée à l'économie endogène.

Il n'est point besoin de développer quant aux apports de la radio en matière de diffusion de notre langue et de notre culture, en matière d'informations alternatives et internationales ou encore de vulgarisation des musiques populaires du monde. Chacun sait que toutes les organisations populaires étaient chez elles sur Radio APAL. On peut rappeler que pendant de nombreuses années Pierre DAVIDAS et Mme LOUISON ont animé une émission hebdomadaire de l'ASSAUPAMAR. La CSTM a aussi bénéficié d'une émission chaque semaine, jusqu'à la création, plus tard, de RLDM. Toutes les semaines les habitants de tous les quartiers s'exprimaient au micro de Dédé MOUTENDA « Pèp-la té ka palé ! ».

Radio APAL était connue internationalement. Membre de l'AMARC (Association Mondiale des Animateurs de Radios Communautaires), elle envoyait des émissions qui étaient diffusées sur RADIO KAYIRA au Mali. Elle répercutait une liaison avec les guérilleros du Front Farabundo Marti du Salvador pendant la lutte armée de Libération ; les liaisons hebdomadaires avec Radio Havane Cuba et Haïti n'ont jamais cessé.

Qui peut contester que Radio APAL, impulsée par le GAP puis par le CNCP qui en a pris la relève, a constitué un immense levier pour la lutte de notre peuple ? Entendre aujourd'hui des fossoyeurs annoncer sa fermeture ne peut être vécu que comme une véritable déchirure.

La vérité, c'est que nous assistons là à l'aboutissement d'une entreprise de liquidation entamée depuis 2011. Beaucoup de gens ignorent encore que cette année-là, quelques personnes opposées à la ligne politique du CNCP ont accaparé la direction du Journal et de la Radio par des procédés inqualifiables.

Nous avons alors refusé de faire appel à la justice coloniale pour trancher un litige politique qui concernait les Martiniquais et, surtout, il n'était pas question pour nous d'exhiber une division démoralisante de plus aux yeux du peuple. Nous avons préféré continuer notre travail, convaincus que le temps nous donnerait raison. C'est aujourd'hui le cas.

Les prétextes donnés pour la fermeture illustrent la faillite d'une ligne opportuniste de liquidation.



Manque d'effectif ? Où sont donc les militants dont les chefs d'orchestre de l'opération se prévalent ? Difficultés financières ? Qu'est devenu l'esprit de rupture et de « compter sur ses propres forces » ? On prétend vouloir gérer un pays et on ne saurait pas gérer une radio communautaire ?

Nous le redisons : il s'agit de l'aboutissement d'une entreprise de liquidation menée par une poignée de personnes qui, privilégiant leurs propres intérêts et piétinant les conquêtes déjà réalisées par notre mouvement, se sont emparées des biens d'une organisation qu'ils espéraient détruire. Ce sont les mêmes qui ont prétendu « dissoudre les Comités Populaires » tout en revendiquant l'étiquette de « CNCP- APAL ». Rappelons encore une fois que CNCP signifie Conseil National des Comités Populaires.

Maintenant que s'est envolée l'illusion de pouvoir utiliser les moyens et la réputation de Radio APAL pour servir des desseins électoralistes, on décide sa liquidation !

A cet égard, les militants resteront très vigilants quant à l'affectation des biens de Radio APAL ; ils attendent que ceux qui ont décidé de sa mort indiquent publiquement le nom des membres du Conseil d'administration qui ont pris une telle décision et la publication du procès-verbal de l'AG d'adhérents qui l'aurait avalisée.

En tout cas, en ce qui concerne le travail sur le front médiatique que requiert notre lutte de libération nationale, aucun espoir n'est perdu parce que ceux qui ont fondé Radio APAL sur des bases révolutionnaires le 6 décembre 1981, ne sont pas restés les bras croisés ! Ils ont développé sous la bannière de « JIK AN BOUT » des outils de communications alternatifs qui ont toujours assuré la continuité de notre ligne historique.

En tout état de cause, la lutte qui mène à la souveraineté n'a jamais été un fleuve tranquille, mais notre détermination et les énormes progrès déjà réalisés sont là pour nous garantir que la victoire de notre Peuple est au bout du chemin.

Robert SAE, Jean ABAUL, Léon SEVEUR, Thierry JOSEPH – ANGELIQUE.

Motion adoptée le mercredi 31 juillet 2024 votée à l'unanimité par les 63 participants.

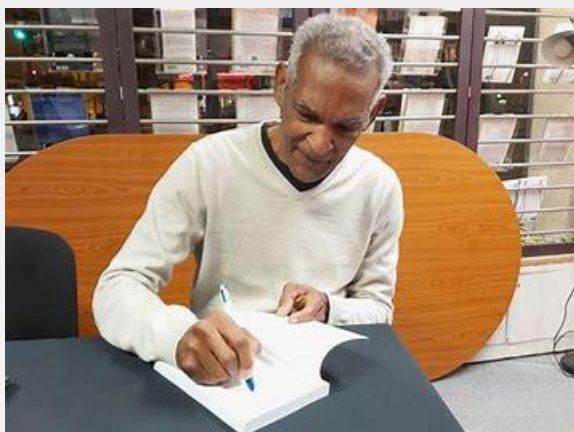
Nous, membres fondateurs de Radio APAL, membres cotisants de l'ADECOBA et sympathisants de la Radio, participants à la réunion du Mercredi 31 juillet, salle Yvon ROISIER de DUCOS, ayant appris par les médias la fermeture de Radio APAL, n'acceptons pas que la voix de celle-ci, qui fait absolument partie de notre patrimoine s'éteigne. Nous nous engageons solennellement à agir collectivement pour assurer qu'elle puisse continuer à vivre. A cette fin,

- Premièrement, nous appuyons la demande de convocation en urgence d'une Assemblée Générale extraordinaire de l'ADECOBA, afin que ses membres puissent prendre toutes les dispositions nécessaires pour la pérennisation de ses fréquences d'émission. Vu l'urgence de la situation, Il serait important que cette AG se tienne dans un délai n'excédant pas un mois.

- Deuxièmement, nous nous engageons à organiser des rencontres avec tous ceux et toutes celles qui acceptent de participer à la réflexion concernant la réorganisation et la relance de Radio APAL.



PAROLE A Antoine MAXIME



(Photo France Antilles)

Antoine MAXIME est l'une des belles figures qui font la grandeur de notre pays. Il a choisi de laisser la prêtrise pour servir autrement notre Peuple, tout en restant fidèle à sa foi.

Psychothérapeute, il a publié plusieurs ouvrages dans lesquels, il partage son expérience de la vie et ouvre des voies pour le mieux-vivre collectif. « Jik An Bout » l'a invité à parler de son parcours et de sa vision de la situation actuelle dans notre pays.

JAB : Retrace-nous ton parcours ?

A.M : « Né en 1939, orphelin de père et de mère dès l'âge de 7ans, je suis adopté par une famille qui me permet d'être scolarisé à Saint Pierre avant d'être orienté au Séminaire Collège de Fort de France comme séminariste. Après le bac (raté) me voilà envoyé à Rome pour des études de philosophie qui débouchent sur une licence de théologie. Revenu au pays pour accomplir mon service militaire comme enseignant au Séminaire Collège (64-66), je suis ordonné prêtre à la Cathédrale de Fort-de-France en 1966, l'année même où j'ai composé les premiers chants créoles et introduit le tambour au sein de la liturgie catholique, avant de repartir à Paris à l'Institut Catholique en 1967.

La même année je reviens dans mon pays et suis affecté pour 6 années au Lamentin dans une équipe sacerdotale. Je participe à la transformation liturgique : permettant aux pratiquants de

comprendre le sens de leur démarche religieuse, et de faire le lien entre leur foi, leur vie quotidienne et leurs engagements dans la vie civile. J'ai apporté ma contribution à ce travail si important de lutte contre les formes d'aliénation, de discrimination, de silences complices du clergé catholique dans notre société.

Je quitte le clergé en 1976. Je travaille dans une Librairie à Paris avant de faire trois années de formation en sciences sociales. Je crée ma famille et reviens au Pays pour mettre mes compétences au service de mon Peuple. Divorcé puis remarié, j'ai une famille de trois enfants et deux belles filles.

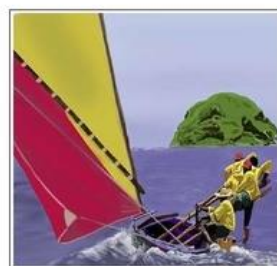
Assistant de service social à l'ADAPEI pendant 24 ans. Je participe à la promotion de l'action familiale dans cette association et fais connaître par la voie des ondes et des réunions de secteur les problèmes, les questions, les situations des familles dont un ou des enfants

étaient porteurs de handicaps. J'écris deux ouvrages pour la population dans ce sens "DES...ESPOIRS" puis "Et s'il n'avait pas cru" (sur les 20 années de présidence de Mr H. Pelage) ... Depuis 1996, j'ai écrit 6 ouvrages et depuis 2006, j'assure l'émission "A Ciel Ouvert" sur RCI...

Maxime Antoine

À ciel ouvert

Chroniques matinales
de Radio-Caraïbe (Martinique)



KARTHALA



JAB Quel regard portes-tu sur la situation dans notre pays ?

AM : Notre pays a produit et produit plein de compétences qui s'exercent bien souvent ailleurs alors que nous en aurions bien besoin pour son développement. Et pendant qu'ils sont "ailleurs" d'autres prennent la place et le système continue...suivez mon regard !

Pour construire notre pays, ensemble, nous avons besoin de sortir de la plainte, des critiques systématiques de ceux qui sont engagés à un titre ou à un autre. Nous avons tout intérêt à sortir du ce réflexe qui consiste à critiquer, s'opposer, « *dékaler* » et ce qui peut nous aider à avancer c'est : la philosophie "*kolé tet kolé zépol*". Nous mettre ensemble pour coconstruire en apprenant à nous enrichir de nos différences à tous les niveaux !

Trop de jeunes ont les yeux tournés sur "*la-bas*" "je vais trouver un travail" sans connaître leur propre pays, (faune et flore, notre histoire, nos richesses).

Les multi-médias, malgré leur utilité pour notre monde aujourd'hui, mettent en danger leur santé physique et psychique. Ils ne favorisent pas l'inter relation, l'échange, la communication. Ils favorisent l'individualisme et paradoxalement l'isolement et la solitude. On n'imagine pas le nombre d'enfants, de jeunes qui banalisent le sexe, la prostitution, l'alcool, les drogues dites « douces », qui vivent dans une solitude cachée que l'on ignore. On parle des homicides mais on oublie les nombreux suicides de jeunes.

Le défi est mondial ; comment réagir et aider notre jeunesse à réagir ?

Que les jeunes voyagent et connaissent d'autres pays, d'autres cultures, d'autres histoires, c'est utile, nécessaire. Ailleurs, on peut trouver des compatriotes qui se fondent dans le monde où ils vivent, « fonctionnent », adoptent le modèle en cours et ne visent qu'à gagner de l'argent, être bien logé, fonder même une famille (souvent des couples mixtes). Mais, il faut reconnaître que bon nombre de nos compatriotes qui vivent à l'étranger sont des militants qui, depuis des décennies, ont le souci de valoriser sur place leur culture, ce qui fait leur différence, leur originalité. Donc il y a de l'espoir mais aussi des risques de voir, avec la mondialisation et surtout la déferlante des multi-médias, la dégradation des relations interpersonnelles et le développement de l'individualisme, entretenu on le sait par le système économique qui ne cesse de nous dérailler. « Nous » c'est le monde entier. (...)

Le paraître, la quête de pouvoir, les corruptions, les divisions sont aujourd'hui publiquement dénoncées. Mais qui nous aide à croire que nous pouvons faire autrement ? Pourquoi ne pas valoriser et montrer davantage ceux et celles qui sont des compatriotes responsables, consciencieux, soucieux de travailler pour la population toute entière surtout pour ceux qui sont les plus nécessiteux ? (...)

Relevons le Défi pour l'humanité dont nous faisons partie : Non aux modes de vie

artificiels qui aveuglent, encouragent cette sorte de léthargie et de déshumanisation progressive, où le paraître efface l'Être, la consommation étouffe la production et le développement durable.

Notre intérêt est de ne pas consommer à outrance sur le plan alimentaire, surtout ce qui vient d'ailleurs, de ne pas accepter que notre pays soit plongé de jour en jour dans l'obscurité et la dégradation des mœurs dont nos enfants, de plus en plus jeunes sont victimes. Considérer que la vie c'est la nuit, que l'argent est premier, consommer du sexe à gogo, l'alcool, les drogues de tous genres détruit toute possibilité d'épanouissement et d'émancipation.

Notre défi est de développer le spirituel, ce qui ne signifie pas nécessairement multiplier des religions de tous genres. Il faut être vigilant pour ne pas être victimes de certains compatriotes ou étrangers qui viennent profiter du mal être de la population pour placer des produits religieux qui leur rapportent et qui contribuent à aliéner le Peuple, en éloignant les Martiniquais de leurs réalités, de leurs engagements au quotidien. Ce qui permet à d'autres de profiter de la situation. (...)

Le symbole de la yole est pour moi celui qui parle à toutes les générations ! Savoir prendre des risques mais en s'y préparant, en ajustant en permanence, avancer en comptant les uns sur les autres, développer le sens de la cohésion, apprendre à relever des défis en sachant gagner et perdre mais toujours en cherchant à rebondir ... »



LA MARCHE POUR LA SOUVERAINETE, L'INDEPENDANCE ET LA DIGNITE DESORMAIS IRREVERSIBLE

C'est sous ce titre que Siradji Sanda a rendu compte du Premier Sommet des Chefs d'États de l'Alliance des États du Sahel qui s'est tenu à Niamey le 6 juillet 2024. « Jik An Bout » partage avec vous l'intégralité de son article. (source : Sahel Via MSM). Dans une prochaine édition, nous développerons notre analyse sur la portée de cet événement au plan international.



1er Sommet des Chefs d'État de l'AES à Niamey le 6 juillet 2024.

« La Confédération des Etats du Sahel est désormais une réalité. Les trois Chefs d'Etat à savoir le Capitaine Ibrahim Traoré du Burkina Faso, le Colonel Assimi Goïta du Mali et le Général de brigade Abdourahamane Tiani du Niger ont, à l'issue du premier Sommet tenu le samedi 6 juillet 2024 à Niamey, apposé leurs signatures sur les instruments juridiques et institutionnels créant ladite Confédération.

L'événement solennel qui s'est tenu au Centre international de conférence Mahatma Gandhi tranchait d'avec les sommets traditionnels où les Chefs d'Etat se retranchent et se "bunkerisent". Le Sommet de Niamey créant la Confédération des Etats du Sahel est aussi un sommet des peuples. Il suffit pour s'en convaincre de voir la mobilisation exceptionnelle de la population de Niamey et ses environs ainsi que des

communautés burkinabè, maliennes et africaines vivant au Niger.

Et ce n'est pas seulement pour l'accueil ! La population a voulu être témoin de la concrétisation de ce projet. La grande salle du Centre Gandhi était archicomble et les alentours du centre étaient cernés par une foule immense venue réaffirmer son soutien aux trois Chefs d'Etat et au projet libérateur qu'ils portent. C'est donc sous une acclamation soutenue et continue que se sont déroulés les différents actes du Sommet.

Les trois Chefs d'Etat ont ainsi adopté le traité instituant une Confédération entre le Burkina Faso, la République du Mali et la République du Niger dénommée Confédération des Etats du Sahel, en abrégé Confédération AES ainsi qu'une déclaration dite "Déclaration de Niamey".

Ils ont par la même occasion salué la mise en place d'une Force unifiée des Etats du Sahel lors de la réunion des Chefs d'Etat-major tenue à Niamey du 5 au 6 mars 2024. Cette Force a pour mission de mettre en œuvre un plan à caractère trilatéral permanent de lutte contre les groupes armés terroristes, la criminalité transnationale organisée et les autres menaces auxquelles ces pays font face.

Le Sommet a également évoqué les questions politiques, diplomatiques, économiques, financières et de développement. Le maître mot sur tous ces aspects est la solidarité. Les Chefs d'Etat ont ainsi réitéré leur volonté d'aborder toutes questions dans la solidarité et la mutualisation des efforts, des intelligences et des moyens pour relever tous les défis qui se posent à notre espace commun.

Du reste, l'une des manifestations concrètes pour le développement endogène est la décision prise par le Niger, dans un esprit de fraternité et d'une coopération sud-sud, de fournir du gasoil et autres hydrocarbures aux pays frères de l'AES ainsi qu'au Togo et au Tchad à des tarifs préférentiels. C'est un exemple de partenariat stratégique dans le domaine de l'énergie.

Aussi, on peut souligner entre autres décisions du Sommet, la création d'une Banque d'Investissement de l'AES et la mise en place d'un Fonds de stabilisation. Ils ont, à cet effet, instruit les Ministres chargés des Affaires Etrangères et ceux en charge du Développement de prendre les dispositions pour leur opérationnalisation.

La communication étant un enjeu majeur dans le processus de reconquête de souveraineté engagé par les trois pays, les Chefs d'Etat ont souligné la nécessité d'une utilisation accrue des langues

nationales sur les médias publics et privés. Ils ont également décidé de la mise en place de plateformes numériques certifiées et alimentées par un narratif conforme aux aspirations des peuples.

Par ailleurs, dans la Déclaration de Niamey adoptée à ce sommet, les trois Chefs d'Etat ont décidé de doter la Confédération AES des instruments propres pour le financement de sa politique économique et sociale d'une part et d'autre part de mettre en place des mécanismes visant à faciliter la libre circulation des personnes, des biens et des services au sein de l'espace AES.

En somme, ce premier Sommet de Niamey a déclenché la marche irréversible des pays membres de la Confédération des Etats du Sahel pour la restauration de leur souveraineté, de l'indépendance et leur dignité. Ce projet porté par le Capitaine Ibrahim Traoré, le Colonel Assimi Goïta et le Général Abdourahamane Tiani se fonde essentiellement sur les valeurs profondément africaines et les intérêts exclusifs des peuples. Il reste aussi un processus ouvert à tous les partenaires sincères qui veulent coopérer avec les trois pays dans le respect et l'égalité entre Nations.

A travers la Confédération des Etats du Sahel, il s'agit de permettre aux peuples africains du Lip-tako Gourma de décider de leur avenir, de ce qui est bon pour les générations actuelles et futures, de se gouverner conformément à leurs valeurs endogènes et d'exploiter leurs ressources naturelles en conformité avec leurs besoins. Désormais, le présent et l'avenir des Etats de l'AES ne se décideront ni à Washington, ni à Paris, ni à Pékin, ni à Moscou, encore moins à Abuja ou à Addis-Abéba, mais à Niamey, à Bamako et à Ouagadougou. »

SUGGESTION DE LECTURE

* <https://www.madinin-art.net/> / la lutte contre la faim et la malnutrition : un défi mondial urgent par Sarha Fauré

* <https://www.thomassankara.net/discours-de-sankara-devant-lassemblee-generale-de-lonu-le-4-octobre-1984-texte-integral/>



INITIATIVES ALTERNATIVES

Mi bèl jounen !

C'est au « Domaine de l'émeraude » que militants et sympathisants du CNCP et de « Jik An Bout » s'étaient donnés rendez-vous cette année pour leur sortie traditionnelle. Chaque deuxième dimanche du mois de juillet, en effet, ils se retrouvent pour découvrir un site remarquable ou une initiative alternative, pour une randonnée et un repas convivial.



Le « Domaine des Émeraudes » est un site qui méritait d'être connu. C'est un jardin botanique qui s'étend sur une dizaine d'hectares traversés par des sentiers forestiers. Sous la conduite du guide Jérémy, les marcheurs ont échangé tout au long du parcours leurs connaissances et des anecdotes sur les plantes dans un esprit bon enfant, dans une atmosphère joyeuse, de rires et de blagues lancées par-ci par-là (notamment quand on s'est penché sur le croton ou le « tapis-

monseigneur », plante de la famille des apotropaïques, c'est-à-dire des plantes qui permettent de déjouer le mal, les sorts, les « tjenbwa » de personnes malveillantes). Chacun a pu connaître ou redécouvrir les différents « rimèd razié » et leurs vertus médicinales.

Dans un deuxième temps, les participants ont pu visiter le musée du domaine et apprécier le jet d'eau avoisinant qui rafraîchit les lieux. Après la visite, tous se sont retrouvés dans la salle où allait se

partager le repas. Enfants, jeunes et parents, en inter-génération, se sont adonnés à des jeux de société en attendant le déjeuner qui avait pris du retard (le traiteur ayant été bloqué à cause de la course cycliste dont c'était le dernier jour). La bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous.

Tous les participants disent être sortis de cette journée enrichis de précieuses connaissances et impatients de se retrouver l'an prochain.

AGENDA

LES DIMANCHES DE 8H30 À 11H45

**SYNTHÈSE DE L'ACTUALITÉ
INTERNATIONALE**

**ECHANGES AVEC LES AUDITEURS
SUR RFA RADIO 05 96 03 14 03**



Sur le net : www.web-rfaradio.com



Radio Jik An Bout

UNE INFORMATION ALTERNATIVE

Liens :

<https://jikanbouttv.com/radio/>
<https://jikanbouttv.com>

&

Facebook Jik An Bout

CONTACTS :

cncpmartinique@gmail.com

0696 41 41 32 / 0696 25 28 78 / 0696 33 26 32.

